

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIST MIRACLES MARINA GROUP » en abrégé « CMMG »

Siège Abidjan Abobo baoulé, Lot 3678, Ilot 323

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST MIRACLES MARINA GROUP » en abrégé « CMMG »

Objet :

- Pressing, laverie
- Décoration évènementiel
- Cuisine, alimentation
- Vente d'ustensile de maison, électronique, etc.
- Krafting carterie et dragées
- Construction
- Literie et autres accessoires de maison
- Décoration interne
- Nettoyage, entretien de bâtiment
- Placement de personnel
- Cadeaux d'entreprises
- Emballage
- Imprimerie
- Vente maroquinerie
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo baoulé, Lot 3678, Ilot 323

Dirigeant(s) Mme ASSEMIAN DENISE THERESE MARINA EPOUSE KOUADIO (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-11941 du 20/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71333/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

